



COMMUNIQUE FINAL DE LA DIXIEME REUNION DE LA COMMISSION  
TRIPARTITE BURKINA FASO-REPUBLIQUE DU MALI-UNHCR SUR LE  
RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DES REFUGIES MAILIENS VIVANT AU BURKINA  
FASO

1. Sur invitation du Gouvernement du Burkina Faso et conformément aux dispositions de l'Accord Tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés maliens vivant au Burkina Faso, la dixième Réunion s'est tenue à Ouagadougou, les 11 et 12 août 2021.
2. La délégation du Burkina Faso était conduite par Madame Clarisse MERINDOL OUBA, Ministre Déléguée, chargée de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.
3. La délégation de la République du Mali était conduite par Monsieur Oumarou DIARRA, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Santé et du Développement Social, chargé de la Solidarité, de l'Action humanitaire, des Réfugiés et des Déplacés.
4. La délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) était conduite, Monsieur Abdouaouf GNON-KONDE, Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Burkina Faso.
5. Dans les différentes allocutions les intervenants ont mis l'accent sur :
  - le rappel des conclusions issues du Dialogue régional de protection et de solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel, tenu à Bamako les 11 et 12 septembre 2019 ;
  - le constat de la baisse des incidents criminels connus au mois de juin 2021, soit une baisse de 10,18 %.
  - le rappel du contexte sécuritaire complexe que vivent les pays de la sous-région et particulièrement ceux du G5 Sahel ;
  - les efforts de sécurisation entrepris par le Burkina Faso à travers l'instauration de l'Etat d'urgence depuis janvier 2019 dans les Régions administratives et la mise en œuvre des opérations militaires dans les régions de l'Est, du centre-Est, du Sahel et du centre-Nord ;
  - l'engagement réitéré des autorités burkinabè à garantir le respect des droits des réfugiés conformément aux conventions régissant le statut des réfugiés ;

- la présence effective de 21 970 maliens et 7 000 demandeurs d'asile au Burkina Faso à la date du 30 juin 2021 et d'un ménage de cinq réfugiés de Djibo ayant exprimé leur intention de retour ;
  - l'engagement du Gouvernement de la République du Mali dans ses efforts de consolidation de la Paix et de la Sécurité sur l'ensemble de son territoire, de réconciliation nationale et de développement des régions du Nord avec l'appui de la communauté internationale, à travers la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ;
  - les mesures prises par le Gouvernement de la République du Mali pour accélérer le retour lent mais progressif de l'administration dans les régions du Nord et du Centre du pays ;
  - la mise en œuvre par le Gouvernement de la République du Mali du Plan de Sécurisation Intégré des régions du Centre (PSIRC) ;
  - la coopération entre l'UNHCR, les Gouvernements du Burkina Faso et de la République du Mali en matière de partage continu d'informations administratives, sécuritaires et humanitaires en ce qui concerne les zones de retour des réfugiés afin que ces derniers prennent des décisions éclairées ;
  - la satisfaction des autorités maliennes pour l'engagement constant du Gouvernement burkinabè et de l'UNHCR à garantir une protection et une assistance effective aux réfugiés maliens.
6. Au cours des travaux, les Parties ont évalué l'état d'avancement des activités prévues dans le plan de travail adopté lors de la 9<sup>ème</sup> Réunion de la Commission Tripartite et ont fait les recommandations suivantes :
- a. continuer à partager un rapport mensuel sur la situation sécuritaire, administrative et humanitaire au Mali;
  - b. conduire de façon périodique des sondages sur les intentions de retour des réfugiés maliens ;
  - c. poursuivre la facilitation du rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité des réfugiés qui le souhaitent dans l'attente des conditions permettant la mise en place du rapatriement organisé ;
  - d. sensibiliser les réfugiés maliens sur le danger des mines au Burkina Faso ;
  - e. organiser des sessions de sensibilisation des agents des postes frontaliers sur les questions liées à la protection internationale et particulièrement au rapatriement ;
  - f. renforcer l'accès aux services sociaux de base et les projets de réinsertion socioéconomique au profit des rapatriés ;

- g. faciliter l'accès aux documents administratifs pour les rapatriés au Mali et les réfugiés au Burkina Faso (notamment la carte d'identité, la carte Nina, les actes de naissance au Mali) ;
- h. renforcer les capacités des collectivités territoriales, des autorités administratives et judiciaires dans la prise en charge des rapatriés au Mali et des réfugiés au Burkina Faso ;
- i. organiser des réunions transfrontalières impliquant les autorités des régions frontalières et mettre en place un mécanisme de suivi sur le terrain ;
- j. mettre à jour le plan de réintégration des rapatriés du Mali ;
- k. faciliter l'identification et l'enregistrement de tous les demandeurs d'asile, conformément à la réglementation en vigueur au Burkina Faso ;
- l. prendre des dispositions nécessaires pour que la fermeture des frontières n'entrave pas l'accès à l'asile et le retour volontaire ;

En outre, la Commission Tripartite a recommandé la révision de l'Accord pour prendre en compte la recherche de solutions durables pour les réfugiés burkinabè au Mali.

La prochaine réunion de la Commission Tripartite Burkina Faso - République du Mali - UNHCR est prévue le 12 novembre 2021 à Bamako au Mali. Elle sera précédée de la Réunion du Groupe de Travail Technique le 11 novembre 2021.

Fait à Ouagadougou, le 12 août 2021.

Pour le Burkina Faso



**Madame Clarisse MERINDOL OUOBA**  
Ministre Déléguée, chargée de l'intégration  
Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur

Pour la République du Mali



**Monsieur Oumarou DIARRA**  
Ministre Délégué auprès du Ministre de la  
Santé et du Développement Social chargé de  
la Solidarité, de l'Action Humanitaire des  
Réfugiés et des Déplacés

Pour le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés



**Monsieur Abdourâouf GNON-KONDE**  
Représentant de l'UNHCR au Burkina Faso